



# Délibération du Conseil d'Administration

D 2023-05-25

Le 04 Octobre 2023,

Le Conseil d'administration du CCAS de la commune de La Verpillière,  
Dûment convoqué le 27 Septembre 2023,  
S'est réuni en session ordinaire, à la Mairie à 15h, Place du Docteur Ogier, sous la présidence de  
Monsieur Patrick MARGIER, Président du CCAS.

Etaient présents : Patrick MARGIER, Marcelle VIVENT, Olivier KLEIN, Michelle DUPORT, Geneviève  
PORTRON, Monique COLIN, Annie SANCHEZ, Philippe CHATON, Danielle BERGER, Gérard LYOT,  
Geneviève BOROT, Robert PROTHIERE, Régine URIETA

Etaient absents : Armelle GIRERD-CHANEL, Bernadette SANCHEZ, Viviane TAHARI, Rachel CUCCO

Nombre de membres :

En exercice : 17

Présents : 13

Absents : 4

Procurations : 0

Votants : 13

## ATTRIBUTION D'UNE AIDE FINANCIÈRE EXCEPTIONNELLE

Le Conseil d'Administration,

**VU** le Code de l'action sociale et des familles,

**VU** le budget primitif du CCAS adopté lors du conseil d'administration en date du 14 avril 2023,

**CONSIDÉRANT** que le centre communal d'action sociale a reçu une demande d'aide financière  
exceptionnelle d'une résidente de la commune,

**CONSIDÉRANT** que l'intéressée sollicite le soutien du CCAS pour l'achat d'un réfrigérateur-  
congélateur combiné,

**CONSIDÉRANT** la situation personnelle de l'intéressée,

**CONSIDÉRANT** le montant du devis réalisé s'élevant à 349,99 euros,

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à voter contre à l'unanimité,

Envoyé en préfecture le 12/10/2023

Reçu en préfecture le 12/10/2023

Publié le

montant de 175 euros à la  
ID : 038-213805377-20231004-D2023\_05\_25-DE

S<sup>2</sup>LO

**DÉCIDE** de ne pas accorder une aide financière exceptionnelle d'un montant de 175 euros à la demandeuse, demeurant au 224 rue de la République, Résidence Cœur de ville.

**AUTORISE** Monsieur le Président à accomplir toutes les formalités et signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme.

Fait à LA VERPILLIÈRE,  
Le 04 Octobre 2023

Le Président,  
Patrick MARGIER



Centre Municipal d'Action Sociale  
LA VERPILLIÈRE  
38290